

# Impacts locaux des infrastructures

Thématique : Paysage



*Allemand Béatrice  
Briet Romain*



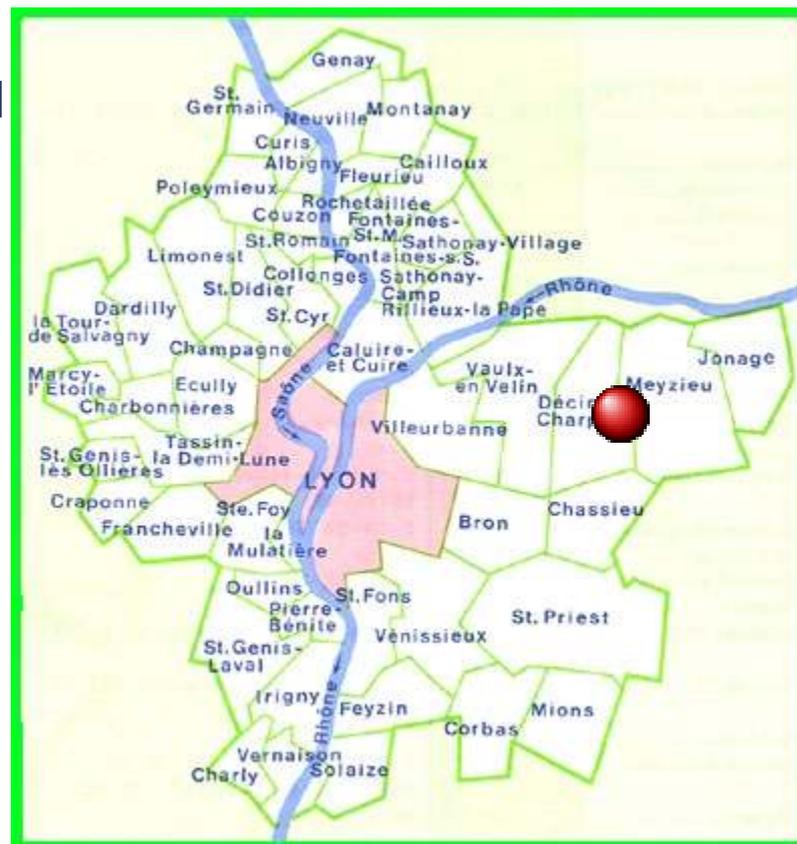
# Introduction

**STADE DES LUMIÈRES** = *projet de complexe de sports et de loisirs à Décines*

**ACQUISITION DES TERRAINS** : 2011

**LIVRAISON DU STADE** : 2014

- 450 M€ d'investissements
- Un stade 5 \*\*\*\*\* (normes UEFA)
- 58 000 places



# Sommaire

«Le paysage désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte des REPRESENTATIONS et des PROJECTIONS que les sociétés se font de leur RELATION à la NATURE et à la CULTURE, à l'ESPACE et au TEMPS, en ces LIEUX.»

- Les caractéristiques de l'étude
  - ❖ Définition de l'aire d'étude
  - ❖ Analyse de l'état initial
- Les impacts sur le paysage
  - ❖ Directs Permanents
  - ❖ Directs Temporaires
  - ❖ Indirects Permanents
  - ❖ Indirects Temporaires
- Les mesures adoptées
  - ❖ Mesures d'évitement
  - ❖ Mesures de réduction
  - ❖ Mesures de compensation
- Synthèse

# Les caractéristiques de l'étude

## Définition de l'aire d'étude



**Aire d'étude** : zone géographique susceptible d'être affectée par le projet (effets directs, indirects et induits), les partis d'aménagements et leurs variantes.



Prise en compte des enjeux écologiques, environnementaux, paysager,...



**45 hectares**

La **zone d'étude** jouxte la rocade Est au droit de la commune de Décines-Charpieu sur laquelle l'aire lyonnaise s'est peu à peu étendue.

La **morphologie du paysage** est la résultante des phénomènes glaciaires du quaternaire et de la dynamique fluviale passée.

# Les caractéristiques de l'étude

## Analyse de l'état initial

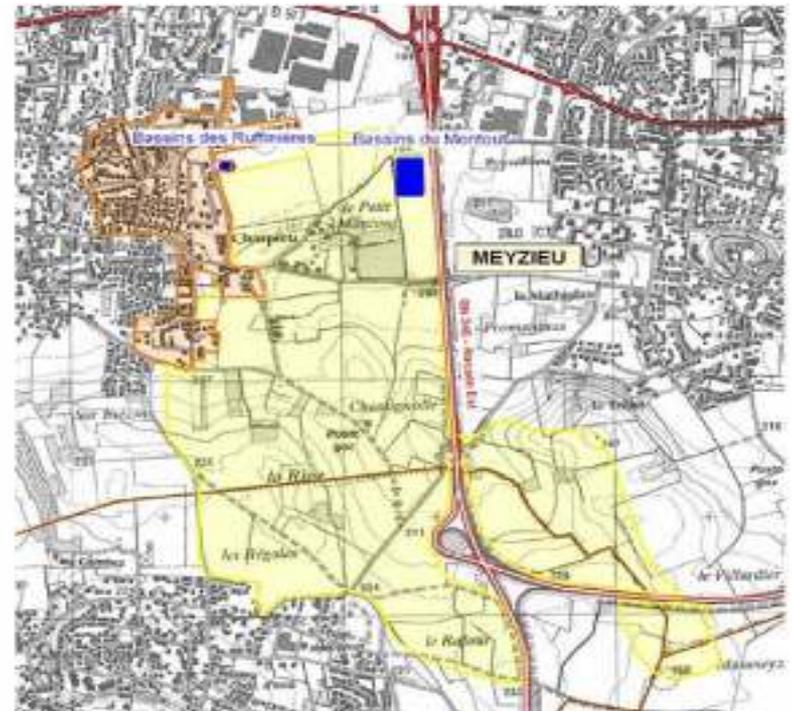
### Recueils d'informations :

- Bibliographie (inventaires ZNIEFF, Natura 2000...)
- Consultations de personnes et d'organismes (administrations, collectivités, associations...)
- Etudes de terrain => Permet de bien connaître l'aire d'étude et ses composantes
- Prise en compte de la saison (faune et flore différentes selon la période)



### Etat initial :

Sa qualité est une condition essentielle d'une bonne étude d'impact

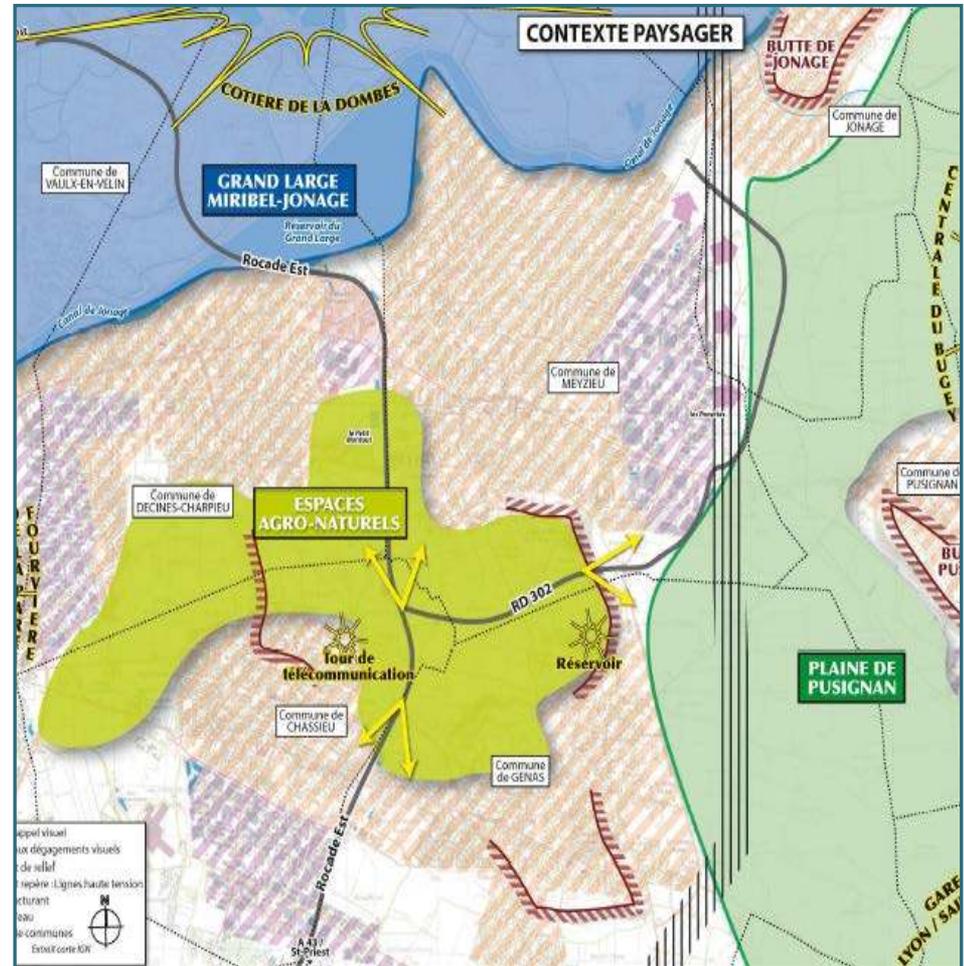


Source : SOBERCO Environnement

# Les caractéristiques de l'étude

## Analyse de l'état initial

- GRAND LARGE ET MIRIBEL-JONAGE
- V-VERT
- PLAINE DE PUSIGNAN / ZI MEYZIEU



# Les caractéristiques de l'étude

## Analyse de l'état initial

○ La sensibilité paysagère du V-Vert, caractéristique majeure du site

↻ A l'est, LE SECTEUR DES PANETTES, sur la commune de Meyzieu

↻ Au nord, LE SECTEUR DU MONTOUT, à proximité du nouveau grand stade



# Les caractéristiques de l'étude

## Analyse de l'état initial

### ○ Les ambiances nocturnes



- ↻ Le site d'étude, qui se compose principalement d'une zone agricole et du bois du Montout, est actuellement dépourvu de système d'éclairage
- ↻ Les points d'éclairages ponctuels peuvent être dus aux éclairages privés des maisons d'habitations, mais leurs perceptions restent limitées par la végétation (haies, bois,...)
- ↻ Certaines voies structurantes sont équipées de réverbères, et les phares des voitures marquent le paysage en pleine nuit.
- ↻ Mais dans sa globalité, le site d'étude n'est qu'une masse noire

# Les impacts sur le paysage

Directs Permanents

## *PAYSAGE*

- ☞ Création d'un signal urbain fort, perceptible depuis des vues lointaines et bouleversement des perspectives actuelles
- ☞ Consommation d'espaces

## *CADRE DE VIE*

- ☞ Rupture d'échelle avec l'urbanisation existante
- ☞ Proximité directe avec certains habitants

## *AMBIANCE NOCTURNE*

- ☞ Nouvelles pollutions lumineuses ayant un impact sur la perception de l'environnement urbain et le ressenti des riverains
- ☞ Modification des perspectives nocturnes



# Les impacts sur le paysage

## Directs Temporaires

### *PAYSAGE*

- ☞ Modification de la perception du site par l'installation d'engins de chantiers, de stockages de matériaux ...

### *CADRE DE VIE*

- ☞ Les nuisances occasionnées lors des travaux, mais aussi lors des soirs de grands évènements modifieront le cadre de vie existant sur le site, cadre de vie aujourd'hui relativement préservé

### *AMBIANCE NOCTURNE*

- ☞ Les travaux de nuit ainsi que ceux réalisés en période hivernale généreront une pollution lumineuse nouvelle pour les riverains



# Les impacts sur le paysage

## Indirects Permanents

### *PAYSAGE*

- ↻ Repère pour l'aménagement du territoire : colonne vertébrale pour l'urbanisation future du territoire
- ↻ Modification de l'écosystème et donc du paysage qui l'accompagne

### *CADRE DE VIE*

- ↻ Fédération d'un nouveau cadre de vie dans un secteur en devenir
- ↻ Ambiance urbaine actuelle bouleversée
- ↻ Nouvelles destinations dans les itinéraires de promenades urbaines

### *AMBIANCE NOCTURNE*

- ↻ Fuite de certaines espèces et arrivée de nouvelles suite à l'apparition d'une luminosité nocturne importante



# Les impacts sur le paysage

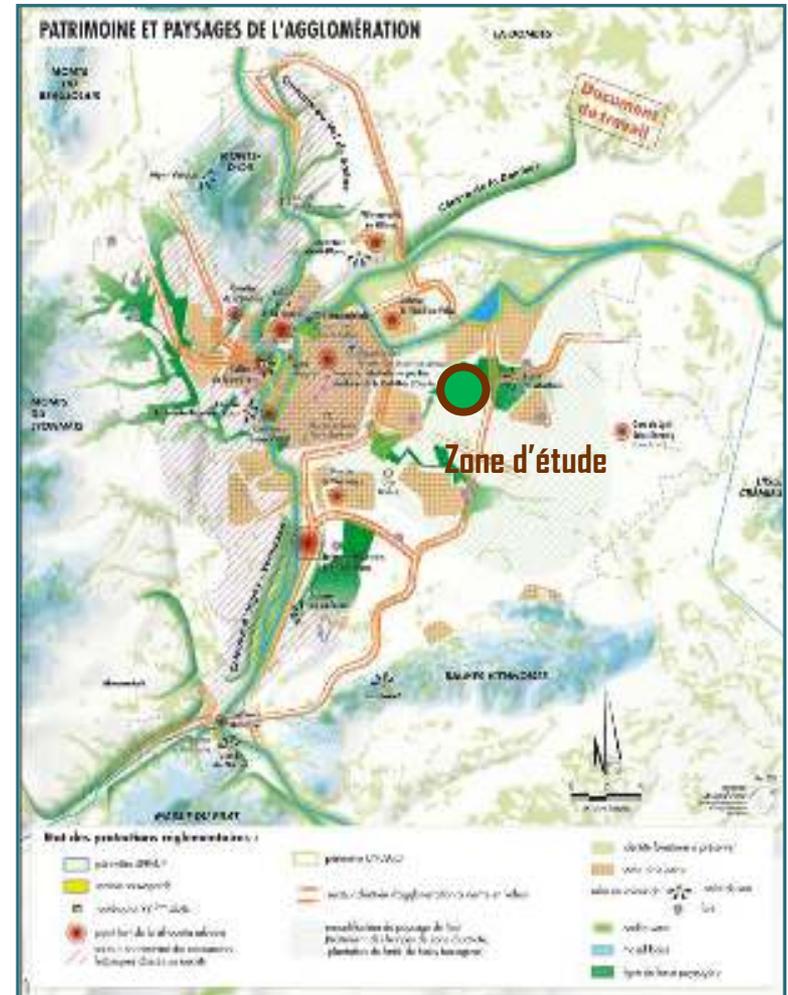
## Indirects Temporaires

### *PAYSAGE*

- Le temps de végétalisation de la nouvelle trame viaire laissera place à une période « minérale » où le paysage, jusqu'à présent agricole, sera bouleversé

### *CADRE DE VIE*

- Temps d'adaptation des riverains : appropriation du nouveau quartier et de sa nouvelle urbanité



# Les mesures adoptées

## Mesures d'évitement

### *INSERTION DANS LE SITE*

- ↻ Espace organisé comme une goutte d'eau diffusant une onde, avec des bâtiments de moins en moins hauts
- ↻ Eléments naturels pleinement intégrés dans l'aménagement

### *TRANSPARENCE*

- ↻ Ouvertures translucides dans la toiture permettront à la lumière naturelle de projeter une lueur douce, telle une clairière de forêt



# Les mesures adoptées

## Mesures de réduction

### ○ Conservation des éléments naturels

#### *PARKINGS PAYSAGERS*

- ↻ Parkings traités par de grandes surfaces enherbées, en terre pierre
- ↻ Des alignements d'arbres fixent les grandes lignes et habillent le paysage

#### *NOUES PAYSAGERES*

- ↻ Présence de noues et de bassins d'infiltration pour récupérer les eaux pluviales
- ↻ Plantation d'arbres ripicoles

### ○ Les aménagements paysagers

- ↻ Une volonté de limiter les perceptions riveraines et de fondre les équipements dans le paysage



# Les mesures adoptées

## Mesures de réduction

### ○ Une gestion de l'éclairage

- ↻ Les aménagements extérieurs (allées, parking) bénéficieront d'éclairage artificiel, d'intensité variable selon l'importance et la fréquentation
- ↻ Systèmes d'éclairage du stade cantonnés à l'intérieur, ce qui limite leur visibilité depuis l'extérieur
- ↻ En phase travaux, des mesures particulières sont prises : orientation des projecteurs, intensité dégressive vers les habitations



# Les mesures adoptées

## Mesures de compensation

### ○ Le V-Vert en danger ?

#### *VOLONTE DE LIMITATION DES IMPACTS*

- ☞ L'OL signataire de la «Charte de préservation et de valorisation environnementale du Site du Montout»
- ☞ Un budget dédié de 6 M€

#### *INSTAURATION D'UNE CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE*

- ☞ Instauration d'un axe Nord-Sud qui assure la continuité entre le V-Vert Nord et le Grand Large
- ☞ Grand mail planté au Nord, parc paysager au Nord-Est, aménagements écologiques autour de la rocade Est
- ☞ Structures agricoles : haies bocagères, futaies sur zones humides, espaces de refuge pour certaines espèces animales

# Synthèse

	ENJEU MAJEUR	ENJEU FORT	ENJEU MOYEN	ENJEU MODÉRÉ
<b>Continuité des séquences paysagères et qualité urbaine</b>	Développer un axe paysager structurant reliant la branche Nord du V-Vert au canal de Miribel Jonage	Encourager les perceptions urbaines sur les espaces agricoles et les boisements	Travailler sur la perception urbaine des villes avoisinantes, souffrant aujourd'hui d'un déficit qualitatif	Prolonger le caractère hétérogène des lieux : interpénétration du milieu naturel dans un tissu urbain mixte
<b>Maintien du cadre de vie</b>	Travailler sur les fortes perceptions riveraines sur le site d'étude	Apporter une vigilance particulière à l'impact de l'éclairage nocturne des nouveaux équipements sur la biodiversité	Maintenir une ambiance lumineuse révélatrice d'une porte de ville, notamment pour les habitations riveraines	
<b>Spécificité d'un paysage de culture et d'agriculture</b>		Mener un traitement paysager important sur les espaces encore libres de toute construction, le maintien d'espaces occupés par la végétation ainsi que le traitement des voiries.	Veille active à mener sur le site d'étude marqué par un paysage de friches agricole soumis à de fortes pressions urbaines (infrastructures, quartiers d'habitats et zones d'activités)	Paysage du site d'étude en cours d'évolution dans le cadre du diagnostic au titre de l'archéologie préventive : coupe de la majeure partie du bois du Montout.

# Conclusion

- ➔ Nécessité d'un suivi
  - ➔ Pendant les chantiers
  - ➔ Après la mise en service





**Merci de votre attention**